



Relevé de délibérations

Conseil Municipal : séance du 10 juillet 2026

L'an 2026 et le 10 juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence d'ALBARO Michel, Maire

Présents : Mesdames GEGU Françoise, ZAHZOUH Valène, GUILLON Monika, LAVANDIER Edwionel, VERON Nadine.

Messieurs ALBARO Michel, DE BETHMANN olivier, LEGRIS Olivier, TROGNON Luc, GIRARD Didier, CAMILLERI Vincent.

Excusé(s) ayant donné procuration : Madame Elisabeth GOARIN à Monsieur CAMILLERI Vincent

Madame FOUAD Nadia à Madame ZAZHOUH Valène
Monsieur BREMARD Frédéric à Monsieur GIRARD Didier

Absent(s) : Madame Valérie HENRION

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11
- Pouvoirs : 3

Date de la convocation : 06/07/2026

Date d'affichage : 06/07/2026

A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame GUILLON Monika.

N°	TITRE DE LA DELIBERATION	VOTE
1	Désignation des membres des commissions SNA	UNANIMITE
2	Désignation des membres des commissions communales y compris CCID	UNANIMITE
3	Relevage des tombes : autorisation d'engager la commune dans cette démarche et choix du prestataire	
4	Indemnité d'occupation d'une partie de la bibliothèque par une profession libérale	MAJORITE 13 pour, 1 abstention
5	Autorisation donnée au maire de prêter temporairement le stade municipal à des gens du	MAJORITE

	voyage et autorisation de signée avec eux la convention de prêt du stade municipal	11 contre, 3 abstentions.
6	Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec le gymnase de Saint André.	UNANIMITE
7	Placette au niveau du parking en face de la charcuterie GOHEL : acceptation du transfert de domanialité du Département à la Commune afin de l'intégrer dans le domaine public de la commune.	MAJORITE : 12 pour, 2 contre

La secrétaire de séance

Monika GUILLON

Le Maire

Michel ALBARO

